

Arrêté n° 4701-2024/VR/DRH/DEC fixant la liste des candidats déclarés admis à l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe organisé en Polynésie française au titre de l'année 2024

LE VICE-RECTEUR DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

- VU la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général de la fonction publique, notamment ses articles L325-17 à L325-20 ;
- VU le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;
- VU le décret du 22 août 2022 portant nomination du vice-recteur de Polynésie française - M. TERRET (Thierry) ;
- VU l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU l'arrêté du 26 décembre 2022 portant délégation de pouvoirs des ministre chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports aux recteurs d'académie et aux vice-recteurs des îles Wallis et Futuna, de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;
- Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2e classe et fixant le nombre et la répartition des postes offerts ;
- Vu l'arrêté n° 2583-2024/VR/DRH/DEC du 1^{er} avril 2024 fixant les dates et modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de la Polynésie française, au titre de l'année 2024 ;
- Vu l'arrêté du 06 mai 2024 portant nomination du jury de l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe du ministère chargé de l'enseignement supérieur, session 2024 ;
- Vu le procès-verbal du jury d'admission de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe - session 2024, en date du 19 juin 2024 ;

ARRÊTE

Article 1 La liste des candidats déclarés admis, par ordre de mérite, sous réserve des dispositions législatives et réglementaires applicables, à l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe organisé en Polynésie française au titre de l'année 2024, s'établit comme suit :

| NOM | NOM D'USAGE | PRENOM | Rang |
|------------|-------------|-----------------|------|
| TEFAAORA | | VAIANA | 1 |
| EBB | | MANATE | 2 |
| HARRYS | | GABY | 2 |
| HUAATUA | | HEIFARA | 2 |
| WALKER | | TEDDY | 5 |
| HUNTER | FAAARA | VAIANUI | 6 |
| TUTAVAE | RURU | HIRIATA | 6 |
| LI | | LIONEL | 8 |
| MOUTAME | | SING-LOI | 8 |
| BURNS | | PATRICK | 10 |
| MAI | | ANDRE TERIITINI | 10 |
| TAAE | SMITH | MARCELINE | 10 |
| SAMINADAME | | JERRY | 13 |
| PATERE | | LINDA | 14 |

| NOM | NOM D'USAGE | PRENOM | Rang |
|------------|-------------|--------------|------|
| SAMINADAME | | MURIETA | 14 |
| TETUANUI | | CHRYS | 14 |
| IHOPI | | LIONEL | 17 |
| O'CONNOR | | AUGUSTIN | 17 |
| PAOFAI | | JEAN-JACQUES | 17 |

Article 2 Le secrétaire général du vice-rectorat de la Polynésie française est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Papeete, le 19 juin 2024

Pour le vice-recteur et par délégation,
le directeur des ressources humaines

Anthony LEGENDRE

